MINISTRY OF CULTURE AND COMMUNICATIONS

1989/90 ANNUAL REPORT

92-00480/

Ontario

Minister
Ministre

Ministry of
Culture and
Communications

Ministère de la
Culture et des
Communications

5th Floor
77 Bloor Street West
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-8098

6e étage
77 ouest, rue Bloor
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-8098

To the Honourable Lincoln M. Alexander,
Lieutenant-Governor of the Province of Ontario

May it please your honour,

I respectfully submit the Annual Report of the Ontario Ministry of Culture and Communications for the fiscal year ending March 31, 1990.

Respectfully submitted,

Rosario Marchese

Rosario Marchese
Minister

TABLE OF CONTENTS

Minister's Message 3

Deputy Minister's Message 4

Introduction 7

Culture Division 8

Archives of Ontario 13

Communications Division 14

Finance and Administration Division 17

Corporate Activities 19

Appendices 20

MINISTER'S MESSAGE

As Ontario's Minister of Culture and Communications, I am pleased to present my ministry's annual report for the 1989/90 fiscal year.

The Ministry of Culture and Communications plays the lead role in the development of the culture and communications life of the province.

As Ontario becomes increasingly diverse, our social and economic well-being depends on our shared commitment to the principles of equal access and participation by all. The world is rapidly becoming a global village. It makes good sense to make Ontario a model for the arts, heritage, information services, libraries and communications. The foundations, it is clear from this report, are well in place.

All members of our society benefit from the policies and programs of the Ministry of Culture and Communications. I will be placing special emphasis on developing a strategy that will include even more initiatives to support the growing number of artists and groups, particularly among the First Nations, francophone, and other social, linguistic and cultural communities, like women and labour.

A strong and healthy working partnership between government and our many communities is key to the realization of a vision of Ontario as a home where all residents have equal access to, and equal opportunities to share in, all this province has to offer.

I look forward to the coming year.

Rosario Marchese
Minister

DEPUTY MINISTER'S MESSAGE

FOR the Ministry of Culture and Communications, 1989/90 was a year of accomplishments in every field of endeavour. The following pages reflect many of these achievements and provide an overview of what has been a remarkable year.

In co-operation with community groups and the Ontario Heritage Foundation, the ministry completed the Ontario Heritage Policy Review, a major step toward a new heritage approach for the province. After completing extensive restorations,.the foundation also reopened George Brown House and the Elgin and Winter Garden Theatres, properties it holds in trust for the people of Ontario.

The ministry assisted with the merger of the Festival of Festivals and the Ontario Film Institute which now comprise Cinematheque Ontario. Through the Ontario Film Development Corporation, the ministry secured and set up the Ontario Film Investment Program.

Two major initiatives commemorated the 20th year of the Ontario/Quebec Cultural Exchange. A series of joint concerts were held by the Elmer Iseler Singers of Toronto and the Tudor Singers of Montreal. Vingt/Twenty, an exhibition of object and furniture designs by Ontario and Quebec artists, had showings in both provinces.

The Archives of Ontario introduced a pilot program to microfilm historical community newspapers, in addition to making continued progress with its revitalization plans. The ministry and the Ontario Library Association co-funded the development of the Ontario Public Library Strategic Plan, a community-based strategic planning process designed to move libraries through the next decade. The ministry also funded the extension of Online Ontario, the automated network linking Ontario's community information centres.

A communications strategy paper was widely discussed throughout government. The ministry's Communications Division made extensive submissions to the CRTC on cable regulations and other important matters such as Native broadcasting.

These and the many other initiatives undertaken in 1989/90 reflect the Ministry of Culture and Communications' commitment to becoming more responsive to the needs of our clients and more reflective of our society as a whole. By taking these broad steps, we ultimately ensure that our society is well prepared for tomorrow's challenges.

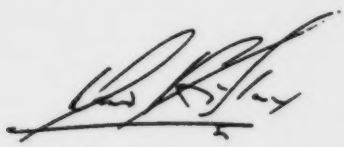

David P. Silcox
Deputy Minister

Culture and communications contribute greatly to the quality of life in Ontario. In 1989/90, the Ministry of Culture and Communications renewed its commitment to fostering an environment where all Ontarians can participate fully in the cultural life of this province and have complete access to communications technologies and services.

The ministry works toward these goals in areas such as technology development, distance learning, broadcasting and telecommunications, and community cultural facility development.

In addition to providing employment and revenue within the province, the culture and communications sectors act as bridges between Ontario and other countries and cultures, helping to open new markets for industries of all kinds. They also ensure that Ontario remains competitive in an increasingly knowledge-based economy. The ministry is committed to developing the full economic potential of culture and communications by attracting private sector investment in the arts, promoting the export of our culture and communications products and services, and by supporting new strategies to market those products and services.

Culture and communications are also vital to the development of Ontario's identity. By learning more about the world around us, we gain insight into the nature of our province and ourselves. An understanding of our unique diversity serves as our society's foundation. As we enter a period of rapid change at home and abroad, ministry goals include defining a provincial role in heritage preservation, encouraging artistic expression, promoting wider knowledge of Ontario's culture and traditions, and ensuring Ontario remains a leader in the development of communications technology.

The Culture Division encompasses a wide range of program areas, all dedicated to supporting and promoting Ontario's vibrant cultural profile for the social and economic benefit of the entire province.

CULTURAL INDUSTRIES AND AGENCIES BRANCH

The Cultural Industries and Agencies Branch (CIAB) undertook broad initiatives throughout 1989/90 in support of Ontario's vital and diverse cultural sector. CIAB works in two ways: indirectly, by assisting cultural industries such as publishing, film and video, sound recording, and commercial theatre; and directly, by funding arms-length provincial cultural agencies.

Cultural industry highlights in 1989/90 include the merging of the Ontario Film Institute with the Festival of Festivals to form Cinematheque Ontario. Created with ministry support, this new entity provides a focal point for Ontario's vibrant film culture. Screening facilities at its downtown Toronto offices will ensure greater public access to Canadian cinema and the institute's vast library.

Francophone cultural industries were the subject of "The French Cultural Industry Sector in Ontario," a comprehensive research report released in March 1990. By analyzing the size, nature and unique needs of this growing force in Ontario's cultural makeup, the report serves as a valuable tool in policy development and will be the subject of community consultations in the near future.

Emerging Canadian talent was once again a highlight of the New Music Seminar in New York City. CIAB participated in a well-received showcase of Canadian talent that introduced five Ontario acts to this important international market. In addition, 28 performers were featured on "Indie-Can '89," a promotional compact disc supported by the branch and distributed at the seminar.

The Book Publishers Assistance Program once again provided loan guarantees and interest subsidies to support the development of Ontario-based, Canadian-owned publishing houses and the production of Canadian works. In 1989/90, 24 publishers received funding.

CIAB also undertook important initiatives in support of the province's cultural agencies. The Ontario Film Development Corporation continued to function as the ministry's lead agency in support of film production—an endeavour whose economic viability and importance has developed rapidly in recent years. Over 50 new projects received private sector funding through the newly established Ontario Film Investment Program. In addition, the Ontario Non-Theatrical Film Fund was established to support educational film and video projects from development through to marketing.

The McMichael Canadian Art Gallery celebrated its 25th anniversary in January 1990. For the past 25 years, the gallery has been committed to the collection and exhibition of Canadian works of art, especially those by the Group of Seven. It is also currently expanding its collection of Native art.

The ministry continued to assist CJRT-FM, the provincially-supported radio station, in building new studios and offices as part of the Rogers Communications Centre. Funding through the Ontario Arts Council, another arms-length agency of the ministry, helped financially stabilize hundreds of individual artists and arts organizations. In the world of educational broadcasting, TVOntario and La Chaîne provided another year of informative and entertaining programming in both English and French. Highlights included "Nature Watch" and its French version, "ici bat la vie," popular programs in Ontario and around the world, as well as "la chaîne d'idées" and "The Magic Library."

Science North welcomed 286,000 visitors in 1989/90, ranking it once again as northern Ontario's largest tourist attraction. The ministry provided special funding in support of its Northern Services Initiatives, designed to bring Science North's programs (fitness testing, Swap Shop and science workshops and others) to schools, parks, libraries and camps throughout the north.

Representatives from the Royal Botanical Gardens travelled throughout the province offering the Wildlife Art Workshop series, as well as talks to horticultural societies, schools and clubs.
The world-famous Ontario Science Centre celebrated its 20th anniversary in September 1989 and concluded the extended run of its highly successful show, Sport.
The Royal Ontario Museum opened a number of new galleries, and the Art Gallery of Ontario began construction of its ambitious Stage III expansion project.

The Ontario Heritage Foundation completed restorations on two of the most significant properties it holds in trust for the people of Ontario. George Brown House, built in 1876 by the famed senator and father of Confederation, was reopened in October 1989. It will serve as a conference centre and as office space for non-profit groups. The Elgin and Winter Garden Theatres became the only operating stacked theatre complex in the world in December 1989, after completion of a three-year, multi-million dollar restoration.

Like George Brown House, the theatres are National Historic Sites.

ARTS BRANCH

Throughout 1989/90, the Arts Branch moved ahead in its role as the Ontario government's leading advocate for the arts.

Culture is capable of bridging geographical distances and linguistic barriers, creating the potential for economic partnerships and co-operative ventures of all kinds. To address these challenges, the branch undertook a comprehensive review of its international policies and programs in consultation with the Ontario arts community. The review will form the basis of new policy development in the year ahead.

The ministry's network of cultural representatives abroad was increased through the re-establishment of the cultural attaché position at Ontario House in Paris.

The Ontario government also formally initiated cultural relations with the "four motors" or major economic regions of Europe, comprising: Baden-Württemberg, West Germany; the Rhone-Alpes region of France; Lombardy, Italy; and Catalonia, Spain. A Letter of Intent setting out areas of cultural exchange was signed with the first of these regions, Baden-Württemberg. The ministry also hosted a visit by a delegation from the region in March 1990, welcoming representatives with a reception at the Sigmund Samuel Building of the Royal Ontario Museum. Members of the delegation had an opportunity to meet their counterparts from the Ontario Arts Council and the Art Gallery of Ontario.

The branch commissioned two high-profile projects to mark the 20th anniversary of the Ontario/ Quebec Commission for Co-operation, which the ministry participates in through the Ontario/ Quebec Cultural Exchange. The Elmer Iseler Singers of Toronto and the Tudor Singers of Montreal, two of only three professional choirs in Canada, joined together in November and December 1989 for a series of concerts in each province. Earlier, in June 1989, a unique art exhibition opened in Toronto. Titled "Vingt/Twenty," it highlighted unique object and furniture designs by 10 Ontario and 10 Quebec artists. The exhibition went on to open in Montreal.

Partnerships with other ministries led to a number of innovative policy initiatives, including: sponsoring site-specific art works for new government buildings with the Ministry of Government Services through the Art-in-Architecture program; preparing "Artist and Entrepreneur," a report on small business and the arts, with the Ministry of Industry, Trade and Technology; and developing a pilot project for in-service arts training with the Ministry of Education.

By working within and outside government, the branch ensures that the arts continue to be recognized as a fundamental element of our society, a driving force in our economy and a primary source of our identity.

HERITAGE BRANCH

Heritage is the record of our past and the foundation of our future. It is an expression of our collective experience and a guide to our ongoing development. By knowing where we have been, we can move forward a more confident, self-assured society. The ministry's Heritage Branch implements policies and undertakes projects to preserve, protect and promote Ontario's heritage in all its many forms.

In 1988, the Heritage Policy Review set out to revise the government's overall approach to heritage preservation. Through consultation with concerned individuals, organizations and ministries representing more than a half million heritage stakeholders, an overall strategy is being developed. Work continued throughout 1989/90, and in March 1990 the government approved an overall heritage policy for the province. Release of the final review report is planned for May 1990.

A vast majority of heritage preservation occurs at the community level. The Heritage Branch plays an important role in supporting projects that originate and take place in towns and cities across Ontario. An example is the archaeological excavation of an ancient Native campsite at Nestor Falls. The branch supplied professional support in partnership with the Ministry of Northern Development and Mines, the Town of Nestor Falls and the Sabaskong First Nation. The excavation employed northern and Native students and emerged as a major local tourist attraction, contributing to the economic as well as the cultural vitality of the community.

Other community activities included 14 workshops on historic roofing preservation, which were presented by the branch's Architectural Conservation Unit, for Local Architectural Conservation Advisory Committees and municipalities throughout the province. The ministry also assisted the Ontario Historical Society in planning and conducting 25 community workshops on architectural conservation. By focussing on the community, the branch involves people in the preservation process and increases access to the wealth of heritage resources across Ontario. In partnership with the Ontario Heritage Foundation and the Association of Heritage Consultants, the ministry was involved in a conference on archaeological standards featuring speakers from across Canada and the United States. The conference furthered cross-border co-operation and nurtured the Heritage Branch's growing international reputation.

LIBRARIES AND COMMUNITY INFORMATION BRANCH

The Libraries and Community Information Branch supports and promotes the work of 390 public library systems and 58 community information centres across Ontario.

Branch initiatives undertaken in 1989/90 reflect a commitment to ensuring full access to information

resources for all Ontario residents.

In partnership with the Ontario Library Association, the branch has worked toward the creation of an Ontario Public Library Strategic Plan. Still being developed, the plan stresses the importance of universal public access to information resources and the need to maintain excellent, responsive public library service. Its objectives will form a progressive vision for the future.

The Inter-Net Project addresses the challenges of technology by seeking ways to link various information networks. Public, post-secondary and corporate libraries all operate with separate, largely incompatible computer systems. In keeping with the ministry's commitment to increased access, the Inter-Net Project will investigate ways for these systems to interact. Its long-term goal is the creation of a larger pool of information resources from which all Ontarians can draw.

The branch hosted a session at the American Library Association Conference in Dallas in June 1989. Titled "The Canada/United States Technology Information Exchange," the session dealt with technological trends in both countries and ways in which libraries are addressing them. Information gathered at the session will be used to develop the branch's Strategic Plan for Library Automation.

Ministry funding supported Online Ontario, an automated database project undertaken by the Association of Community Information Centres in Ontario. More than half of the association's 74 members are scheduled to automate over the next three years. The Community Information Centre of Metropolitan Toronto, the largest in the province, is expected to join Online Ontario in mid-1990.

There are also economic benefits to achieving excellence in library technology. At the International Federation of Library Associations conference in Paris, a contract for the Bibliothèque Nationale's automated library system was awarded to the Geac Corporation of Markham, Ontario.

To meet the needs of all patrons and to help foster our sense of identity, libraries are becoming increasingly reflective of Ontario's cultural diversity. The branch commissioned "Multilingual Talking Books In Ontario Public Libraries: Profiles and Recommendations," a study urging increased availability of multilingual talking books or books read on audiotape. Grants to the Ontario Library Service assisted with the purchase of additional multilingual materials, such as books and videos.

The Libraries and Community Information Branch was honoured with a Gold Award from the prestigious International Radio Festival of New York for a series of advertisements. Selected from a field of 25 entries, the innovative ads highlight the public library as an important information resource. The 30-second spots ran during Ontario Public Library Week in October 1989.

As the second-largest collection of recorded information in Canada, the Archives of Ontario serves as the province's collective memory.

The archives preserves a wealth of documentary heritage and makes it available for all to study and enjoy. Its contents reflect our past, present and future as a society.

The archives strove to reflect Ontario's history and cultural diversity in 1989/90 with new acquisitions totalling almost 18,000 cubic feet of material. In co-operation with the Ministry of Citizenship and community groups, the Multicultural Archives Program continued to collect and document ethnic collections. This year, the program focussed on the Black, Jewish, Ukrainian, Latvian, Lithuanian, Dutch and Belgian communities of Ontario. The archives also collaborated with the Multicultural History Society of Ontario to microfilm all currently available ethnic newspapers. In addition, a pilot project to microfilm historical community newspapers produced 150 reels, documenting publications from areas such as Geraldton, Marathon, Penetanguishene and Port Dover.

Public access to the archives facilities and the wealth of information they contain were promoted through exhibitions, presentations and speaking engagements. The archives received over 30,000 research inquiries over the last year, 18,000 of which consisted of on-site visits. Clients ranged from members of the public researching their family background to scholars working to understand and interpret Ontario's history.

The Archives of Ontario also functions as the corporate memory of the Ontario government, preserving the records of successive governments from the late 1700s to the recent past. To fulfill that commitment more effectively, several initiatives were undertaken, including a review of the archives' legislation and, in conjunction with Management Board Secretariat, the development of an updated directive for the life-cycle management of all Ontario government recorded information.

Facility improvements at the archives centred around health and safety modifications and alterations to workspace design and mechanical systems.

Partnerships were extended through professional archival associations, such as the Ontario Association of Archivists and the Ontario Council of Archives, to develop a co-operative system of public archives in Ontario.

The Communications Division seeks to support and promote increased economic and technological development in the rapidly growing sectors of broadcasting and telecommunications.

The division ensures that the communications needs and concerns of all Ontarians are recognized and addressed. In fulfilling this advocacy role, the division makes ongoing representations before the Canadian Radio-television and Telecommunications Commission (CRTC) and the federal Department of Communications.

In 1989/90, the division undertook a study examining increased competition between cable and telephone companies resulting from advances in fibre optic technology. This study formed the basis of the ministry's submission to the Department of Communications, which has begun a policy review in response to these changes in the telecommunications market.

BROADCASTING AND CABLE BRANCH

In February 1990, the Broadcasting and Cable Branch prepared the Ontario government brief for the Legislative Committee hearings into the proposed federal broadcasting legislation, Bill C-40. Ontario welcomed the bill and commented extensively on it. Among the changes proposed were alterations to the Cabinet's power of direction over the CRTC.

Five months earlier, the branch responded to a CRTC request for comments on its review of northern Native broadcasting regulations. The submission emphasized the necessity of keeping regulations as simple as possible, but recognized the need for a means of complaint resolution when the interests of private and Native broadcasters fall into conflict. Recognizing the cultural value of broadcasting in this province, the branch and the ministry strongly support the First Nations' initiatives in operating communications networks.

Increasing access to communications services provides an important means of expression to all members of our society. The branch undertook a number of initiatives in this area, most notably the Television Extension in Northern Ontario Program. TENO subsidizes the construction of cable systems and rebroadcasting

transmitters in small, underserved northern communities, making available to them TVOntario, La Chaîne and the Legislative Assembly service. In 1989/90, over $2.5 million in grants were approved for TENO projects. Now in its third year, the program has provided improved television service to over 20,000 homes in the northern region.

Cable television rate regulations came under review by the CRTC during the past year, and the branch made a detailed submission in February 1990. Several important recommendations were made, including a restructuring of the cable system to include a lower-cost "small" basic cable tier. The branch also called for a re-examination of the formula used to index annual cable rate increases, and the establishment of a public process for the development of customer service standards.

The branch's active involvement in this review reflects an understanding of the importance of cable service to people across Ontario. Television is a window through which we view the world. Affordable cable service will ensure Ontario's access to all that television has to offer.

TELECOMMUNICATIONS BRANCH

An advanced, efficient telecommunications infrastructure is vital to the cultural and economic well-being of our society. The Telecommunications Branch ensures that Ontario's policy and regulatory interests are fully represented as new services, networks and technologies are developed. The branch also plays an important role in promoting the growth of Ontario's telecommunications industry.

The branch prepared a number of significant submissions to the CRTC on key regulatory issues, such as Call Management Services, Teleglobe Construction Program Review, Provision of Telephone Directory Information in Machine Readable Form, Bell Canada's ALEX Service, and Bell Canada's Construction Program.

The branch continues to be actively engaged in policy issues related to public cordless telephone trials and market introductions. A submission to the federal Department of Communications on this issue was prepared by the branch. Work was also undertaken to formulate Ontario's views regarding new national telecommunications legislation and competition in public long-distance telephone service.

The branch published a French-language version of the Ontario Communications Handbook. The handbook is a basic guide to communications in Ontario, outlining such areas as industry structure, technologies and key contacts.

OPERATIONS AND TECHNOLOGY OFFICE

The Operations and Technology Office promotes the application of new communications technology in telecommunications, transportation and other areas in both public and private sectors. Initiatives in 1989/90 included: continued work on the development of electronically steerable antennae; expansion of RWIS, a computerized road and weather information service to cover the whole province; and representation of the Ontario government on the Canadian Interest Group on Open Systems, an organization concerned with computer compatibility. These and many other projects undertaken by the office help ensure that Ontario remains on the leading edge of telecommunications technology.

The Finance and Administration Division oversees the administrative operation of the Ministry of Culture and Communications, and also provides services to the Ministries of Citizenship and Tourism and Recreation.

In 1989/90, renewed emphasis was placed on efficient fiscal management, effective allocation of resources and the development of a representative workforce.

After 1989/90, the Finance and Administration Division will be known as the Corporate Services Division.

REGIONAL SERVICES BRANCH

In its commitment to serve clients across Ontario, the ministry's Regional Services Branch fostered public access to cultural, multicultural and citizenship activities through regional offices across the province. Its mandate included: consulting with arts organizations and interest groups on the delivery of programs, training and development; serving as an information resource; participating in the evaluation of programs and policies; collecting and analyzing community data; and completing environmental scans.

Regional Services staff interact with various municipalities, community interest groups, associations, government agencies, public libraries, galleries and individuals. Work with arts, heritage, communications, libraries and community information centre clients accounts for nearly two-thirds of Regional Services' program-related time.

In 1989/90, 315 Arts Community Project Grants totalling more than $1.7 million were provided to 250 groups.

As a result of a consultant's review, the ministry will create a new Field Services Branch beginning April 1, 1990. This will divide the corporate Regional Services function and resources between the Ministries of Citizenship and Culture and Communications. The Field Services Branch will be incorporated into the Culture Division.

FINANCE BRANCH

1989/90 saw the successful conclusion of the 1990/91 allocation process, the completion of a spe-

cial report on government capital expenditures on culture and the presentation of courses on new Management Board submission guidelines.

INFORMATION TECHNOLOGY AND ADMINISTRATIVE SERVICES BRANCH

Highlights from the past year included: the submission of the Information Technology Strategic Plan to Management Board; the implementation of a stockless stationery system with an outside supplier; and the relocation of the Communications Division from Downsview to 77 Bloor Street West. These initiatives are designed to significantly improve client service.

HUMAN RESOURCES BRANCH

The highest priority for the Human Resources Branch continued to be the achievement of full employment equity, which is the creation of a workforce representative of Ontario's diverse population. A physical demands analysis (PDA) brochure was produced to outline the benefits of the PDA to disabled persons. "Tips," a guide to assist job seekers in understanding the terminology in government employment advertisements, was also published.

The Strategies for Renewal program continued in 1989/90, with special emphasis on human resources planning, development and management skills training. Through this program the government is striving to create a challenging and rewarding work environment for every member of the Ontario Public Service.

LEGAL SERVICES BRANCH

The Legal Services Branch provides legal advice and assistance to the ministry and its agencies in all activities requiring legal input.

Highlights of the past year include: the success of an initiative between the Ministry of Tourism and Recreation (MTR) and the Ministry of the Attorney General to establish an independent legal services unit for MTR; and the establishment and filling of permanent legal counsel positions to ensure continued effective and efficient service to branch clients.

INTERNAL AUDIT BRANCH

In addition to working toward the completion of a four-year audit plan, the branch continued to develop a firm base for the undertaking of initiatives such as transfer payment accountability and the review and in-house audit of human resources management.

MARKETING AND INFORMATION SERVICES BRANCH

The Marketing and Information Services Branch (MISB) assists the ministry with the effective, accessible communication of its program and policy messages.

In 1989/90, MISB worked in partnership with a number of branches on innovative communications projects, including: the production of a multilingual brochure highlighting the ministry's agencies; ongoing assistance in the development of communications strategies for the Ontario Heritage Policy Review; and assistance in the announcement of major initiatives organized with the federal government under the Economic Regional Development Agreement (ERDA).

MISB also continued to publish *Insight*, the employee newsletter of the Ministry of Culture and Communications.

FRENCH LANGUAGE SERVICES

In accordance with the French Language Services Act of 1986, the ministry continued to implement its French Language Services Plan and to provide equitable service to the franco-Ontarian population.

APPENDIX I

For year ended March 31, 1990

Programs	Expenditure	Revenue
Ministry Administration	$ 13,926,585	$ 581,295
Heritage Conservation	$ 18,432,324	$ 242,409
Cultural Development and Institutions	$ 186,314,164	$ 2,860,545
Communications	$ 3,801,114	$ 67,917
Libraries and Community Information	$ 43,732,892	$ 30,916
Capital Support and Regional Services	$ 48,087,863	$ 0
TOTAL	**$ 314,294,942**	**$ 3,783,082**

APPENDIX II

Program and Activities	Expenditures
Main Office	$ 1,182,062
Financial and Administrative Services	$ 6,587,340
Human Resources	$ 1,414,306
Communications Services	$ 1,870,236
Legal Services	$ 688,550
Audit Services	$ 559,991
Information Systems	$ 1,582,543
Minister's Salary	$ 31,749
The Executive Council Act	
Parliamentary Assistant's Salary	$ 9,808
The Executive Council Act	
Total for Ministry Administration	**$ 13,926,585**
Heritage Conservation Program	
Archives	$ 3,373,095
Heritage Administration	$ 15,059,229
Total for Heritage Conservation	**$ 18,432,324**
Cultural Development and Institutions Program	
Arts Support	$ 9,575,128
Cultural Industries and Agencies	$ 131,113,292
Ontario Science Centre	$ 16,631,050
Ontario Film Development Corporation	$ 28,994,694
Total for Cultural Development and Institutions	**$186,314,164**
Communications Program	
Program Administration	$ 2,875,771
Ontario Telephone Service Commission	$ 729,873
Capital and Construction	$ 195,470
Total for Communications	**$ 3,801,114**
Libraries and Community Information Program	
Library Services	$ 42,473,530
Community Information	$ 1,259,362
Total for Libraries and Community Information	**$ 43,732,892**
Capital Support and Regional Services Program	
Community Facilities	$ 43,603,877
Regional Services	$ 4,483,986
Total for Capital Support and Regional Services	**$ 48,087,863**

APPENDIX III

Classified Staff as at March 31, 1990

Minister's Office	0
Deputy Minister's Office	7
Marketing and Information Services Branch	14
Archives of Ontario	47
Finance and Administration Division	
Office of the Assistant Deputy Minister	5
Finance Branch	23
Management Systems and Services Branch	47
Human Resources Branch	18
Legal Services Branch	2
Internal Audit Branch	10
Regional Services	42
Culture Division	
Office of the Assistant Deputy Minister	2
Arts Branch	8
Heritage Branch	55
Cultural Industries and Agencies Branch	11
Libraries and Community Information Branch	16
Ontario Science Centre	210
Ontario Film Development Corporation	5
Communications Division	
Office of the Executive Director	11
Broadcasting and Cable Branch	11
Telecommunications Branch	15
Ontario Telephone Service Commission	9
TOTAL	**568**

Published by the Ministry of Culture and Communications.
Printed by the Queen's Printer for Ontario.
Province of Ontario, Toronto, Canada.

© 1991, Queen's Printer for Ontario

ISSN 0840-7193
D2436 03/91 4M

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

RAPPORT ANNUEL 1988-1990

Minister
Ministre

Ministry of
Culture and
Communications

Ministère de la
Culture et des
Communications

6th Floor
77 Bloor Street West
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-8098

6e étage
77 ouest, rue Bloor
Toronto, Ontario
M7A 2R9
(416) 965-8098

À l'attention de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de l'Ontario,
l'honorable Lincoln M. Alexander

Votre Honneur,

Je vous soumets respectueusement le rapport annuel du ministère de la Culture et des Communications de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 1990.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'expression de ma très haute considération.

Le ministre,

Rosario Marchese

Rosario Marchese

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre 3

Message du sous-ministre 4

Introduction 7

Division des affaires culturelles 8

Les Archives publiques de l'Ontario 14

Division des communications 15

Division des finances et de l'administration 18

Activités générales 20

Annexes 35

MESSAGE DU MINISTRE

En tant que ministre de la Culture et des Communications de l'Ontario, il me fait plaisir de vous présenter le rapport annuel de mon ministère pour l'exercice 1989-1990.

Le ministère de la Culture et des Communications joue un rôle primordial dans le développement de la culture et des communications dans la province.

À mesure que l'Ontario se diversifie, notre bien-être socio-économique dépend de plus en plus de notre adhésion collective aux principes de l'égalité de l'accès et de la participation de tous. Le monde se transforme rapidement en un village global. Il est raisonnable de faire de l'Ontario un modèle à suivre dans les domaines des arts, du patrimoine, des services d'information, des bibliothèques et des communications. À en juger par ce rapport, il est clair que les bases sont jetées.

Tous les membres de notre société tirent avantage des politiques et des programmes du Ministère. Je mettrai l'accent sur l'élaboration d'une stratégie qui comprendra davantage d'initiatives destinées à soutenir le nombre croissant d'artistes et de groupes, notamment parmi les Premières Nations, l'Ontario francophone et les autres collectivités sociales, linguistiques et culturelles, y compris les femmes et les syndicats.

Un partenariat fort et dynamique entre le gouvernement et les multiples collectivités de la province est essentiel à la concrétisation d'un idéal selon lequel tous les Ontariens et Ontariennes ont un accès sans entrave et des chances égales de partager les ressources que la province a à offrir.

C'est donc avec optimisme que j'envisage le prochain exercice.

Le ministre,

Rosario Marchese

Rosario Marchese

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

POUR le ministère de la Culture et des Communications, l'exercice 1989-1990 a été marqué par des réalisations dans tous ses domaines d'activité. Les pages qui suivent témoignent de ces réalisations et donnent un bon aperçu de ce qui s'est révélé être une année remarquable.

En collaboration avec des groupes communautaires et la Fondation du patrimoine ontarien, le Ministère a mené à terme la Révision de la politique sur le patrimoine ontarien, un grand pas vers une nouvelle reconnaissance du patrimoine de la province. Après des travaux de restauration majeurs, la Fondation a aussi procédé à la réouverture de la maison George Brown et des théâtres Elgin et Winter Garden, propriétés qu'elle détient en fiducie au nom de la population ontarienne.

Le Ministère a collaboré à la fusion du Festival of Festivals et de l'Institut du film de l'Ontario, qui constituent désormais la Cinémathèque Ontario. Par l'entremise de la Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne (SDICO), le Ministère a mis sur pied le Programme d'investissement dans l'industrie cinématographique ontarienne.

On a célébré le 20^{e} anniversaire des échanges culturels Ontario-Québec avec deux activités majeures. La première a été une série de concerts conjoints des chorales Elmer Iseler Singers of Toronto et Tudor Singers of Montreal. La seconde, l'exposition Vingt/Twenty regroupant les oeuvres de dessinateurs ontariens et québécois d'ameublement et d'objets divers, a été vue dans les deux provinces.

Les Archives publiques de l'Ontario ont présenté un projet pilote de photographie de journaux communautaires historiques sur microfilm. Par ailleurs, elles poursuivent efficacement leur programme de modernisation, conformément aux objectifs qu'elles se sont fixés. Le Ministère et l'Ontario Library Association ont financé conjointement l'élaboration du Plan stratégique des bibliothèques publiques de l'Ontario, un processus de planification stratégique communautaire visant à préparer les bibliothèques publiques aux changements qu'apportera la prochaine décennie. Le Ministère a aussi subventionné l'élargissement du réseau informatisé Online Ontario, qui relie entre eux les centres d'information communautaire de la province.

Un document d'orientation stratégique sur les communications a fait l'objet de nombreuses discussions dans l'ensemble du gouvernement. La Division des communications du Ministère a soumis au CRTC des

mémoires importants portant sur la réglementation de la câblodiffusion, ainsi que sur d'autres sujets importants tels que la radiodiffusion dans les langues autochtones.

Ces initiatives et beaucoup d'autres prises au cours de l'exercice 1989-1990 témoignent de la volonté du ministère de la Culture et des Communications de mieux répondre aux besoins de ses clients et de se faire le miroir de l'ensemble de notre société. De cette manière, nous nous préparons à relever les défis qui nous attendent.

Le sous-ministre,

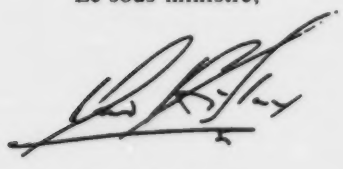

David P. Silcox

INTRODUCTION

La culture et les communications contribuent largement à la qualité de vie des Ontariens et des Ontariennes. Au cours de l'exercice 1989-1990, le ministère de la Culture et des Communications a renouvelé son engagement de créer un climat dans lequel l'ensemble de la population de l'Ontario puisse participer pleinement à la vie culturelle de la province et avoir un accès sans entrave aux technologies et aux services de communications.

Le Ministère travaille à la réalisation de ces objectifs dans des domaines tels que le développement technologique, le télé-apprentissage, la radiodiffusion et les télécommunications et l'aménagement d'installations culturelles communautaires.

En plus de participer à la vie économique de la province en lui procurant des emplois et des revenus, les secteurs de la culture et des communications servent de traits d'union entre l'Ontario et d'autres pays et cultures, contribuant ainsi à l'ouverture de nouveaux marchés pour des industries diverses. Ils assurent aussi que l'Ontario demeure concurrentiel dans une économie basée de plus en plus sur l'information. Le Ministère entend exploiter tout le potentiel économique de la culture et des communications en encourageant les investissements du secteur privé dans les arts, en favorisant l'exportation de nos produits et services culturels et de communications et en soutenant de nouvelles stratégies pour leur mise en marché.

La culture et les communications sont aussi essentielles au développement de l'identité ontarienne. En cherchant à mieux connaître le monde qui nous entoure, nous en apprenons aussi davantage sur notre province et les gens qui l'habitent. Notre société repose ainsi sur la compréhension que nous avons de sa diversité. Devant la rapidité des changements qui surviennent tant chez nous qu'à l'étranger, le Ministère s'est donné pour objectifs de définir le rôle de la province dans la préservation du patrimoine, d'encourager l'expression artistique, de favoriser une plus grande connaissance de la culture et des traditions ontariennes et de faire en sorte que l'Ontario reste au premier plan du développement des technologies de communications.

La Division des affaires culturelles administre des programmes touchant un vaste éventail de secteurs d'activité. Ces programmes visent à soutenir et à promouvoir la vitalité culturelle de l'Ontario, pour que l'ensemble de la province en bénéficie sur les plans social et économique.

DIRECTION DES INDUSTRIES ET ORGANISMES CULTURELS

La Direction des industries et organismes culturels a pris des initiatives de grande envergure au cours de l'exercice 1989-1990 afin de soutenir le secteur de la culture en Ontario, aussi vital que diversifié. La Direction oeuvre de deux façons : de façon indirecte, en aidant les industries culturelles telles que l'édition, le cinéma et la vidéo, l'industrie phonographique et le théâtre commercial, et de façon directe, en versant des subventions aux organismes culturels autonomes de la province.

Parmi les points saillants del'exercice 1989-1990 dans l'industrie de la culture, citons la fusion de l'Institut du film de l'Ontario et du Festival of Festivals, qui constituent maintenant la Cinémathèque Ontario. Créé avec l'aide du Ministère, ce nouvel organisme met en évidence la culture cinématographique dynamique de l'Ontario. Des salles de projection à ses bureaux torontois assureront un meilleur accès du public au cinéma canadien et aux vastes ressources documentaires de la Cinémathèque.

Les industries culturelles francophones ont fait l'objet du rapport *Le secteur des industries culturelles de langue française en Ontario*, une étude de recherche détaillée rendue publique en mars 1990. Ce rapport, qui analyse l'étendue, la composition et les besoins de cette force culturelle montante, se révèle un outil indispensable pour l'élaboration de politiques et fera l'objet de consultations publiques dans un avenir prochain.

Une fois de plus, de nouveaux artistes canadiens se sont retrouvés sous les feux de la rampe lors du New Music Seminar tenu à New York. La Direction a pris part à une présentation bien reçue des talents canadiens dans le cadre de laquelle cinq artistes ontariens ont

été présentés à cet important marché international. De plus, la Direction a soutenu la réalisation d'Indie-Can 89, un disque compact promotionnel mettant en vedette 28 artistes qui a été distribué lors du séminaire en question.

Le Programme d'aide aux éditeurs ontariens a une fois de plus permis d'offrir des garanties d'emprunt et des bonifications d'intérêts en vue de soutenir la mise sur pied en Ontario de maisons d'édition canadiennes et la production d'oeuvres littéraires canadiennes. En 1989-1990, 24 maisons d'édition ont reçu des subventions dans le cadre de ce programme.

La Direction a aussi pris des initiatives importantes visant à soutenir les organismes culturels de la province. La Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne (SDICO) a continué d'être le principal organisme du Ministère en matière d'assistance à la production de films - un secteur d'activité dont l'importance et la viabilité économique se sont rapidement accrues depuis quelques années. Plus de 50 nouveaux projets ont été financés par l'entreprise privée dans le cadre d'un nouveau programme, le Programme d'investissement dans l'industrie cinématographique ontarienne. En outre, on a mis sur pied le Fonds d'aide à l'industrie du film non destiné aux salles de cinéma afin de soutenir la réalisation de films éducatifs et de vidéos, de la conception initiale à la mise en marché.

La Collection McMichael d'art canadien a célébré son 25^{e} anniversaire en janvier 1990. Cette dernière regroupe des oeuvres d'art canadiennes, notamment celles du groupe des Sept. De plus, elle procède actuellement à une augmentation de sa collection d'oeuvres d'art autochtone.

Le Ministère a continué d'aider la station radiophonique CJRT-MF à aménager ses nouveaux bureaux et studios au centre de communications Rogers. Les subventions versées par le Conseil des Arts de l'Ontario, un autre organisme autonome du Ministère, ont aidé des centaines d'artistes et d'organismes voués aux arts à stabiliser leur situation financière. Toujours au cours de l'exercice, TVOntario et La Chaîne ont encore une fois assuré des émissions instructives et divertissantes, tant en anglais qu'en français. Citons entre autres, *Nature Watch* et sa version française *Ici bat la vie*, des émissions populaires tant en Ontario qu'ailleurs dans le monde, de même que *La chaîne d'idées* et *The Magic Library*.

Science Nord a accueilli 286 000 visiteurs en 1989-1990, lui valant une fois de plus le rang de principal attrait touristique du Nord de la province. Le Ministère a affecté des fonds spéciaux pour soutenir ses Initiatives des services aux régions du Nord, visant à offrir les programmes de Science Nord (entre autres, les épreuves de conditionnement physique, le comptoir des échanges et les ateliers scientifiques) dans les écoles, parcs, bibliothèques et camps d'été du Nord de la province.

Les représentants des Jardins botaniques royaux se sont déplacés partout dans la province pour tenir

une série d'ateliers sur l'art faunique, ainsi que pour prononcer des discours devant des sociétés d'horticulture, des écoles et des clubs sociaux. Le Centre des sciences de l'Ontario, de renommée mondiale, a célébré son 20e anniversaire en septembre 1989 et a mis un terme à l'exposition *Le sport*, laquelle avait été prolongée en raison de sa grande popularité. Le Musée royal de l'Ontario a ouvert plusieurs nouvelles galeries et le Musée des beaux-arts de l'Ontario a commencé les travaux de construction dans le cadre de la troisième étape de son important projet d'expansion.

La Fondation du patrimoine ontarien a mené à bien les travaux de restauration de deux des plus importantes propriétés détenues en fiducie au nom de la population de l'Ontario. La maison George Brown, construite en 1876 par le célèbre sénateur et Père de la Confédération, a été réouverte en octobre 1989. Elle servira de centre de conférences et des organismes sans but lucratif y auront leur bureau. Les théâtres Elgin et Winter Garden sont devenus le seul complexe théâtral à salles superposées au monde en décembre 1989, après des travaux de restauration d'une durée de trois ans ayant coûté plusieurs millions de dollars. Tout comme la maison George Brown, ces théâtres sont des sites historiques nationaux.

DIRECTION DES ARTS

Au cours de l'exercice 1989-1990, la Direction des arts a encore joué un rôle actif en tant que principal organisme de défense des arts auprès du gouvernement de l'Ontario.

La culture rapproche les peuples et élimine les barrières linguistiques, permettant ainsi la formation d'alliances économiques et la création de projets en coentreprise de tous genres. Pour relever les défis ainsi posés, la Direction a entrepris l'examen en profondeur de ses politiques et programmes de portée internationale, en consultation avec le milieu ontarien des arts. Cet examen servira de base pour l'élaboration de nouvelles politiques au cours de l'exercice à venir.

Le réseau des délégués culturels du Ministère à l'étranger a été élargi grâce au rétablissement du poste d'attaché culturel à la Maison de l'Ontario à Paris.

Le gouvernement de l'Ontario a aussi établi des relations officielles en matière d'échanges culturels avec les Quatre moteurs (les quatre grandes régions économiques) de l'Europe, soit le Bade-Wurtemberg en Allemagne de l'Ouest, le Rhône-Alpes en France, la Lombardie en Italie et la Catalogne en Espagne. Une lettre d'entente prévoyant des échanges culturels dans certains domaines a été signée avec la première de ces régions, le Bade-Wurtemberg. Le Ministère a aussi reçu la visite de représentants de cette région en mars 1990, et les a conviés à une réception à l'édifice Sigmund Samuel du Musée

royal de l'Ontario. Les membres de la délégation ont pu rencontrer leurs homologues du Conseil des Arts de l'Ontario et du Musée des beaux-arts de l'Ontario.

La Direction a commandité deux activités importantes marquant le 20e anniversaire de la Commission permanente de coopération Ontario-Québec, à laquelle le Ministère participe par l'entremise du programme d'échanges culturels Ontario-Québec. Les chorales Elmer Iseler Singers of Toronto et Tudor Singers of Montreal, deux des trois chorales professionnelles canadiennes, se sont réunies en novembre et décembre 1989 pour une série de concerts dans chaque province. Plus tôt, en juin 1989, une exposition unique en son genre a débuté à Toronto. Vingt/Twenty présentait les dessins de meubles et d'objets divers de dix artistes ontariens et de dix artistes québécois. Cette exposition a ensuite été présentée à Montréal.

Des associations avec les autres ministères ont donné lieu à plusieurs initiatives innovatrices. Mentionnons la commandite d'oeuvres d'art sur commande pour les nouveaux édifices gouvernementaux dans le cadre du Programme de l'art en architecture du ministère des Services gouvernementaux, la rédaction du rapport *Artist and Entrepreneur* sur les petites entreprises et les arts en collaboration avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, et la mise en oeuvre d'un projet pilote de formation artistique en cours d'emploi en collaboration avec le ministère de l'Éducation.

Par son travail au sein du gouvernement et à l'extérieur, la Direction fait en sorte que l'on continue à considérer les arts comme un élément essentiel de notre société, une force motrice pour notre économie et un aspect important de notre identité.

DIRECTION DU PATRIMOINE

Le patrimoine, c'est à la fois la préservation de notre passé et le fondement de notre avenir, l'expression de notre expérience commune et un guide pour notre développement continu. En sachant d'où nous venons, nous pouvons progresser en tant que société avec davantage d'assurance. La Direction du patrimoine du Ministère met en oeuvre des politiques et entreprend des projets visant à préserver, à protéger et à promouvoir le patrimoine ontarien sous toutes ses formes.

En 1988, on a entrepris la Révision de la politique sur le patrimoine ontarien en vue d'examiner la démarche globale du gouvernement par rapport à la préservation du patrimoine. Après avoir consulté des particuliers, des organismes et des ministères représentant plus d'un demi-million de personnes intéressées par la préservation du patrimoine, on a procédé à l'élaboration d'une stratégie d'ensemble à cet effet. Les travaux se sont poursuivis durant l'exercice 1989-1990, et en mars 1990, le gouvernement a adopté une politique cadre concernant le patrimoine provincial. Le rapport final devrait être rendu public en mai 1990.

C'est à l'échelle communautaire que s'effectue la majeure partie de la préservation du patrimoine. La Direction y joue un rôle important en soutenant des projets mis en oeuvre par les villes ontariennes, tels que les fouilles archéologiques dans un ancien campement amérindien à Nestor Falls. En collaboration avec le ministère du Développement du Nord et des Mines, la ville de Nestor Falls et la Première nation de Sabaskong, la Direction s'est chargée de fournir les services de professionnels. Ces fouilles ont créé des emplois pour les étudiants autochtones et autres du Nord et sont devenues un attrait touristique important pour la localité, contribuant ainsi à sa vitalité économique et culturelle.

Parmi les autres projets communautaires, mentionnons les 14 ateliers sur la préservation des toitures ayant une valeur historique tenus un peu partout dans la province par l'Unité de la conservation de l'architecture de la Direction. Ces ateliers étaient destinés aux comités consultatifs locaux pour la conservation de l'architecture (CCLCA) et aux municipalités. Le ministère a également aidé l'Ontario Historical Society à planifier et à tenir 25 ateliers communautaires sur la préservation du patrimoine architectural. En mettant l'accent sur les communautés, la Direction suscite la participation des Ontariens et des Ontariennes dans le processus de conservation et améliore l'accès aux richesses patrimoniales situées partout en Ontario.

En association avec la Fondation du patrimoine ontarien et l'Association of Heritage Consultants, le Ministère a pris part à l'organisation d'une conférence sur les normes dans l'archéologie, laquelle a réuni des conférenciers du Canada et des États-Unis. La conférence a favorisé une coopération accrue entre les deux pays et a contribué à rehausser le prestige que connaît la Direction du patrimoine dans le monde.

DIRECTION DES BIBLIOTHÈQUES ET DE L'INFORMATION COMMUNAUTAIRE

La Direction des bibliothèques et de l'information communautaire appuie et encourage les 390 bibliothèques publiques et 58 centres d'information communautaire en Ontario.

En 1989-1990, les activités de la Direction ont reflété sa volonté d'assurer à tous les Ontariens et Ontariennes un accès sans entrave aux ressources d'information.

De concert avec l'Ontario Library Association, la Direction a amorcé l'élaboration du Plan stratégique des bibliothèques publiques de l'Ontario, qui souligne l'importance pour le public d'avoir accès aux ressources d'information et le besoin pour les bibliothèques publiques de toujours offrir des services d'excellente qualité qui répondent aux besoins des usagers. Les objectifs du plan nous donneront un nouveau regard sur l'avenir.

Dans le cadre du projet Inter-Net, on cherche à relever les défis technologiques en tentant de relier les divers réseaux d'information. Les bibliothèques publiques, celles des

écoles postsecondaires et celles des compagnies utilisent toutes des systèmes informatiques différents et, pour la plupart, incompatibles. Pour respecter l'engagement pris par le gouvernement d'offrir un meilleur accès à l'information, le projet Inter-Net cherchera des moyens de relier ces systèmes. À long terme, on vise la création d'un plus grand bassin de ressources d'information dans lequel tous les Ontariens et Ontariennes pourront puiser.

La Direction a été l'hôte d'une séance d'information au congrès de l'American Library Association, tenu à Dallas au mois de juin 1989. La séance, intitulée "The Canada/ United States Technology Information Exchange", portait sur les tendances technologiques dans les deux pays et les façons dont les bibliothèques s'adaptent à ces tendances. La Direction utilisera les renseignements recueillis lors de la séance pour élaborer un plan stratégique d'automatisation des bibliothèques.

Le Ministère a accordé une aide financière à Online Ontario, une base de données automatisée mise sur pied par l'Association des centres d'information communautaire en Ontario. Plus de la moitié des 74 membres de l'Association s'automatiseront au cours des trois prochaines années. Le centre d'information communautaire de la communauté urbaine de Toronto, le plus grand de la province, devrait se joindre à Online Ontario au milieu de 1990.

L'excellence en matière de technologie dans les bibliothèques peut aussi apporter des avantages économiques. Lors du congrès de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires à Paris, le contrat d'automatisation du réseau de la Bibliothèque nationale a été accordé à Geac Corporation de Markham, en Ontario.

Afin de répondre aux besoins de tous leurs clients et d'aider à encourager notre sentiment d'appartenance, les bibliothèques reflètent de plus en plus la diversité culturelle de l'Ontario. La Direction a commandé une étude intitulée *Multilingual Talking Books in Ontario Public Libraries: Profiles and Recommendations*, qui recommande qu'on offre un plus grand nombre de livres sonores en diverses langues ou de livres lus sur bande magnétique. Les subventions accordées au Service des bibliothèques de l'Ontario ont permis d'acheter du matériel multilingue, entre autres, des livres et des vidéos.

La Direction des bibliothèques et de l'information communautaire a reçu une médaille d'or au prestigieux festival international de la radio à New York et ce, pour une série d'annonces publicitaires. Choisies parmi les annonces de 25 participants, celles de la Direction étaient d'un style innovateur, et d'une durée de 30 secondes chacune. Elles ont été diffusées pendant la semaine des bibliothèques publiques de l'Ontario au mois d'octobre 1989 et mettaient en évidence le rôle important des bibliothèques publiques à titre de ressource d'information.

Les Archives publiques de l'Ontario, la deuxième collection d'information documentaire au Canada

en importance, constituent la mémoire collective de la province. Les Archives conservent une abondance de documents de valeur historique qui peuvent être consultés par toute la population ontarienne. Le contenu des Archives reflète le passé, le présent et l'avenir de notre société.

En 1989-1990, les Archives se sont efforcées de refléter l'histoire et la diversité culturelle de l'Ontario en se portant acquéreur de documents couvrant une superficie de près de 18 000 pieds cubes. De concert avec le ministère des Affaires civiques et des groupes communautaires, le Programme d'archives multiculturelles a continué de recueillir et de documenter des collections ethniques. Pendant l'exercice, les activités du Programme ont surtout été concentrées sur les communautés noire, juive, ukrainienne, lettonne, lituanienne, hollandaise et belge de l'Ontario. Les Archives ont aussi mis sur microfilm tous les journaux ethniques disponibles, en collaboration avec la Société d'histoire multiculturelle de l'Ontario. En outre, un projet pilote visant à mettre sur microfilm des journaux communautaires historiques a permis de produire 150 bandes contenant des publications sur les régions de Geraldton, Marathon, Penetanguishene et Port Dover.

On a encouragé le public à consulter les archives en organisant des expositions et des présentations et en prononçant des allocutions. Les Archives ont reçu plus de 30 000 demandes de recherche au cours du dernier exercice; 18 000 de ces demandes ont été faites en personne. Parmi les clients, on note des membres du public qui veulent connaître l'histoire de leur famille, et des étudiants qui cherchent à comprendre et à interpréter l'histoire de l'Ontario.

Les Archives publiques de l'Ontario regroupent également tous les documents historiques du gouvernement de l'Ontario, depuis la fin des années 1700 jusqu'au passé récent. Pour remplir cette fonction de façon plus efficace, plusieurs projets ont été mis sur pied, notamment un examen de la *Loi sur les archives publiques* et, de concert avec le Secrétariat du Conseil de gestion, l'élaboration d'une nouvelle directive sur la gestion du cycle de vie de tout le matériel d'information du gouvernement de l'Ontario.

Les modifications apportées aux installations des Archives visaient surtout à améliorer la santé et la sécurité; on a aussi modifié les espaces de travail et les systèmes mécaniques.

On a formé des partenariats avec des associations d'archivistes, notamment l'Ontario Association of Archivists et l'Ontario Council of Archives, pour la mise en place d'un système commun d'archives publiques en Ontario.

La Division des communications appuie et encourage le développement économique et les progrès technologiques dans les secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications, des secteurs en plein essor.

La Division veille à ce qu'on tienne compte des besoins et des préoccupations de la population ontarienne. Dans son rôle de défenseur, la Division fait des démarches continuelles auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et du ministère fédéral des Communications.

En 1989-1990, la Division a commencé à étudier la concurrence accrue entre les compagnies de câblodistribution et de téléphonie, entraînée par les progrès de la technologie dans le domaine des fibres optiques. Cette étude a servi de base à une demande soumise par le Ministère au ministère fédéral des Communications, qui a entrepris un examen de sa politique en réponse à l'évolution du marché des télécommunications.

DIRECTION DE LA RADIODIFFUSION ET DE LA CÂBLODISTRIBUTION

En février 1990, la Direction de la radiodiffusion et de la câblodistribution a préparé le mémoire du gouvernement de l'Ontario en vue des audiences du Comité législatif sur le projet de loi C-40, un projet de loi fédéral portant sur la radiodiffusion. L'Ontario est favorable à ce projet de loi et a formulé de nombreux commentaires. Parmi les changements proposés, on note une modification des pouvoirs pouvant être exercés par le Conseil des ministres sur les affaires du CRTC.

Cinq mois plus tôt, la Direction a répondu à une demande du CRTC et a fait des commentaires sur l'examen des règlements régissant la radiodiffusion chez les autochtones du Nord. On insistait sur la nécessité de garder les règlements les plus simples possible tout en reconnaissant le besoin de trouver un moyen de résoudre les griefs lorsque les intérêts des radiodiffuseurs privés et autochtones entrent en conflit. La Direction et le Ministère reconnaissent la valeur culturelle de la radiodiffusion dans la province et appuient entièrement les réseaux de communication administrés par les Premières nations.

En augmentant l'accès aux services de communication, on offre à

tous les membres de notre société un moyen d'expression important. La Direction a entrepris différentes activités dans ce secteur, notamment la mise sur pied du Programme d'extension des services de télédiffusion dans le Nord de l'Ontario (ESTNO). Ce programme subventionne la construction de réseaux de câblodistribution et de réémetteurs dans les petites collectivités insuffisamment desservies du Nord, leur donnant accès à TVOntario, à La Chaîne et aux débats de l'Assemblée législative. En 1989-1990, des subventions totalisant plus de 2,5 millions de dollars ont été approuvées pour des projets d'ESTNO. Ce programme, qui en est à sa troisième année, a permis à plus de 20 000 foyers dans le Nord d'obtenir de meilleurs services de télédiffusion.

Pendant le dernier exercice, le CRTC a procédé à un examen de la réglementation des tarifs de câblodistribution, et la Direction a présenté un mémoire détaillé à ce sujet au mois de février 1990. Plusieurs recommandations importantes ont été formulées, notamment la restructuration du réseau de câblodistribution pour y incorporer un service de câblodistribution de base à prix moins élevé. La Direction a aussi demandé un réexamen de la formule utilisée pour calculer l'indexation annuelle des tarifs de câblodistribution et la mise en place d'un processus public d'élaboration de normes en matière de service à la clientèle.

La participation active de la Direction à cet examen reflète l'importance qu'elle attache à la prestation d'un service de câblodistribution à tous les Ontariens et Ontariennes. La télévision est une fenêtre qui nous permet de voir le monde. Un service de câblodistribution abordable assurera à l'Ontario un accès à tout ce que la télévision peut offrir.

DIRECTION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un réseau de télécommunications perfectionné et efficace est essentiel au bien-être culturel et économique de notre société. La Direction des télécommunications veille à ce qu'on tienne compte des intérêts de l'Ontario en matière de réglementation et de politiques lors de la création de nouveaux services, réseaux et technologies. La Direction joue aussi un rôle important dans la promotion de la croissance de l'industrie des télécommunications en Ontario.

La Direction a préparé un certain nombre de mémoires à l'intention du CRTC sur d'importantes questions de réglementation comme les services de gestion des appels, l'examen du programme de construction de Téléglobe, la fourniture des données de l'annuaire téléphonique sous une forme exploitable par une machine, le service ALEX de Bell Canada, et le programme de construction de Bell Canada.

La Direction participe toujours activement à l'élaboration de politiques en matière d'essai et de mise en marché des téléphones publics sans fil. Un mémoire à ce sujet a été présenté au ministère fédéral

des Communications. On a également entrepris la formulation des vues de l'Ontario sur les nouvelles mesures législatives en matière de télécommunications nationales et la concurrence dans le secteur des services téléphoniques interurbains publics.

La Direction a publié la version française de l'*Ontario Communications Handbook*, intitulée *Guide des communications de l'Ontario*. Ce guide élémentaire décrit entre autres la structure, les technologies et les principales personnes-ressources dans le secteur des communications.

BUREAU DES OPÉRATIONS ET DE LA TECHNOLOGIE

Le Bureau des opérations et de la technologie encourage l'application de nouvelles technologies de communication dans les télécommunications, les transports et d'autres domaines des secteurs public et privé. Voici quelques-uns des projets entrepris en 1989-1990 : la poursuite des travaux de mise au point d'une antenne orientable; l'extension du système informatisé de renseignements sur la météo et la circulation routière, pour qu'il couvre toute la province; et la représentation du gouvernement de l'Ontario au sein du Groupe d'intérêt canadien sur les systèmes ouverts, organisme qui s'occupe de la compatibilité informatique. Ces projets et bien d'autres mis sur pied par le Bureau permettent à l'Ontario de demeurer à la fine pointe de la technologie en matière de télécommunications.

La Division des finances et de l'administration supervise les fonctions administratives du ministère de la Culture et des Communications et offre des services aux ministères des Affaires civiques et du Tourisme et des Loisirs.

En 1989-1990, on a accordé une plus grande importance à l'efficacité de la gestion financière et de la répartition des ressources, ainsi qu'au développement d'une main-d'oeuvre représentative.

À la fin de l'exercice 1989-1990, la Division des finances et de l'administration deviendra la Division des services ministériels.

DIRECTION DES SERVICES RÉGIONAUX

Afin de respecter son engagement de servir les clients partout en Ontario, la Direction des services régionaux, par l'entremise des bureaux régionaux de la province, a encouragé la participation du public aux activités culturelles, multiculturelles et civiques. Dans le cadre de son mandat, la Direction a consulté des organismes artistiques et des groupes d'intérêt sur la mise en oeuvre des programmes, la formation et le perfectionnement, donné des renseignements, participé à l'évaluation des programmes et politiques, recueilli et analysé des données sur les communautés, et effectué des études environnementales.

Le personnel de la Direction entretient des liens avec des municipalités, des groupes d'intérêt communautaires, des associations, des organismes gouvernementaux, des bibliothèques publiques, des musées et des particuliers. La Direction consacre presque les deux tiers de son temps de programme aux organismes artistiques, de communication et de préservation du patrimoine, ainsi qu'aux bibliothèques et aux centres d'information communautaire. En 1989-1990, 315 subventions pour des projets artistiques communautaires ont été octroyées à 250 groupes. Ces subventions totalisaient plus de 1,7 million de dollars.

À la suite d'un examen d'expert-conseil, le Ministère a décidé de restructurer la Direction. Cette restructuration, qui entrera en vigueur le 1er avril 1990, répartira les fonctions et les ressources des services régionaux entre les ministères des Affaires civiques et de la Culture et des Communications.

La Direction des services régionaux fera toujours partie de la Division des affaires culturelles.

DIRECTION DES FINANCES

En 1989-1990, on a achevé le processus de répartition pour l'exercice 1990-1991, terminé un rapport spécial sur les dépenses en immobilisations du gouvernement dans le domaine de la culture, et présenté des cours sur les nouvelles directives du Conseil de gestion en matière de soumission de demandes.

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET INFORMATIQUES

Au nombre des faits saillants de l'exercice écoulé, citons la soumission au Conseil de gestion d'un plan stratégique sur la technologie de l'information, la mise en place d'un système rationalisé d'approvisionnement en papeterie chez un fournisseur de l'extérieur, et le déménagement de la Division des communications de Downsview au 77, rue Bloor ouest. Ces projets visent à améliorer de manière considérable le service à la clientèle.

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

En 1989-1990, les activités de la Direction des ressources humaines étaient encore concentrées sur la pleine équité d'emploi, c'est-à-dire la mise en place d'une main-d'oeuvre qui représente la diversité de la population en Ontario.

Une brochure sur l'analyse des exigences physiques a été publiée et donne un aperçu des avantages de cette analyse pour les personnes handicapées. On a aussi publié *Quelques conseils*, un guide expliquant la terminologie utilisée dans les offres d'emploi du gouvernement aux personnes à la recherche d'un emploi.

Le programme Stratégies de renouvellement s'est poursuivi en 1989-1990, l'accent étant surtout mis sur la planification des ressources humaines, le perfectionnement et la formation en administration. Grâce à ce programme, le gouvernement tente de créer un milieu de travail stimulant et satisfaisant pour tous les employés de la fonction publique de l'Ontario.

DIRECTION DES SERVICES JURIDIQUES

La Direction des services juridiques procure de l'aide et des conseils juridiques au Ministère et à ses organismes pour toutes les activités qui le nécessitent.

Les faits saillants du dernier exercice comprennent l'aboutissement d'un projet entrepris par le ministère du Tourisme et des Loisirs (MTL) et le ministère du Procureur général visant à établir des services juridiques indépendants au sein du MTL, et l'embauche de conseillers juridiques permanents pour combler les postes créés et assurer la continuité et l'efficacité des services offerts aux clients de la Direction.

DIRECTION DE LA VÉRIFICATION INTERNE

En plus de travailler à l'achèvement du plan de vérification, d'une durée de quatre ans, la Direction a poursuivi l'établissement d'une base solide pour la mise en oeuvre de projets tels un système de reddition de comptes pour les paiements de transfert et l'examen et la vérification internes de la gestion des ressources humaines.

DIRECTION DE L'INFORMATION ET DE LA COMMERCIALISATION

La Direction de l'information et de la commercialisation permet au Ministère de communiquer efficacement l'information relative à ses politiques et programmes.

En 1989-1990, la Direction a collaboré avec d'autres directions à la mise en oeuvre de projets innovateurs en matière de communication, notamment : la production d'une brochure multilingue décrivant les organismes du ministère; l'appui continu en vue de l'élaboration de stratégies de communication dans le cadre de la Révision de la politique sur le patrimoine ontarien; et la participation à l'annonce de projets importants entrepris de concert avec le gouvernement fédéral dans le cadre de l'Entente de développement économique et régional.

La Direction de l'information et de la commercialisation a continué la publication d'*Insight*, le bulletin des employés du ministère de la Culture et des Communications.

SERVICES EN FRANÇAIS

Conformément à la *Loi de 1986 sur les services en français*, le Ministère a poursuivi la mise en oeuvre de son plan de services en français et a continué à offrir des services équitables à la population franco-ontarienne.

A N N E X E I

Exercice terminé le 31 mars 1990

Postes	Dépenses	Recettes
Administration du ministère	13 926 585 $	581 295 $
Conservation du patrimoine	18 432 324 $	242 409 $
Développement et établissements culturels	186 314 164 $	2 860 545 $
Communications	3 801 114 $	67 917 $
Bibliothèques et information communautaire	43 732 892 $	30 916 $
Soutien aux immobilisations et services régionaux	48 087 863 $	0 $
TOTAL	**314 294 942 $**	**3 783 082 $**

ANNEXE II

Programmes et activités	Dépenses
Bureau principal	1 182 062 $
Services financiers et administratifs	6 587 340 $
Ressources humaines	1 414 306 $
Services de communication	1 870 236 $
Services juridiques	688 550 $
Services de vérification	559 991 $
Systèmes d'information	1 582 543 $
Salaire du ministre	31 749 $
Loi sur le Conseil des ministres	
Salaire de l'adjoint parlementaire	9 808 $
Loi sur le Conseil des ministres	
Total pour l'administration du ministère	**13 926 585 $**
Programme de conservation du patrimoine	
Archives	3 373 095 $
Administration du patrimoine	15 059 229 $
Total pour la conservation du patrimoine	**18 432 324 $**
Développement et établissements culturels	
Appui aux arts	9 575 128 $
Industries et organismes culturels	131 113 292 $
Centre des sciences de l'Ontario	16 631 050 $
Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne	28 994 694 $
Total pour le développement et les établissements culturels	**186 314 164 $**
Communications	
Administration	2 875 771 $
Commission ontarienne des services téléphoniques	729 873 $
Immobilisations et construction	195 470 $
Total pour les communications	**3 801 114 $**
Bibliothèques et information communautaire	
Services de bibliothèque	42 473 530 $
Information communautaire	1 259 362 $
Total pour les bibliothèques et l'information communautaire	**43 732 892 $**
Soutien aux immobilisations et services régionaux	
Installations communautaires	43 603 877 $
Services régionaux	4 483 986 $
Total pour le soutien aux immobilisations et les services régionaux	**48 087 863 $**

ANNEXE III

Personnel classifié au 31 mars 1990

Bureau du ministre	0
Bureau du sous-ministre	7
Direction de l'information et de la commercialisation	14
Archives publiques de l'Ontario	47
Division des finances et de l'administration	
Bureau du sous-ministre adjoint	5
Direction des finances	23
Direction des services et des systèmes de gestion	47
Direction des ressources humaines	18
Direction des services juridiques	2
Direction de la vérification interne	10
Services régionaux	42
Division des affaires culturelles	
Bureau du sous-ministre adjoint	2
Direction des arts	8
Direction du patrimoine	55
Direction des industries et organismes culturels	11
Direction des bibliothèques et de l'information communautaire	16
Centre des sciences de l'Ontario	210
Société de développement de l'industrie cinématographique ontarienne	5
Division des communications	
Bureau du directeur général	11
Direction de la radiodiffusion et de la câblodistribution	11
Direction des télécommunications	15
Commission ontarienne des services téléphoniques	9
TOTAL	**568**

Publié par le ministère de la Culture et des Communications
Imprimé par l'imprimeur de la Reine pour l'Ontario
Province de l'Ontario, Toronto, Canada

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1991

ISSN 0840-7193
D2436 03/91 4M

Ministère de la
Culture et des
Communications